

LE BAPE INFORME LA POPULATION SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU POSTE DES IRLANDAIS À 315-25 KV

Québec, le 12 février 2019 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) organise une séance d'information sur le *Projet de construction du poste des Irlandais à 315-25 kV à Montréal* par Hydro-Québec. L'objet de cette séance est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information se tient pendant la période d'information publique qui débute aujourd'hui et qui se terminera le 14 mars 2019 à la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charrette.

DATE	: Le mardi 5 mars 2019
HEURE	: 19 h 30
ENDROIT	: Sous-sol de l'église Saint Gabriel' Parish 2157, rue du Centre Montréal (arrondissement Le Sud-Ouest)

C'est durant cette période de 30 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une consultation publique ou d'une médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 14 mars 2019, ces documents peuvent être consultés en format papier à la Bibliothèque Saint-Charles, 1050, rue d'Hibernia, arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal.

L'ensemble du dossier est également disponible en format papier au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10. Il est également disponible en format électronique dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

LE PROJET

Pour répondre à la forte croissance de la demande en électricité des secteurs de Griffintown, du faubourg des Récollets et du centre-ville de Montréal, Hydro-Québec TransÉnergie projette de construire un poste électrique à 315-25 kV sur un terrain industriel lui appartenant à proximité du Poste Viger et bordé par le chemin des Moulins, la rue Bridge et la rue des Irlandais. Le poste occuperait une superficie de 30 600 m² et comprendrait un bâtiment de maintenance positionné en retrait de la rue Bridge et un bâtiment de manœuvre et de commande situé le long du chemin des Moulins.

À sa mise en opération, le poste serait composé de deux transformateurs à 315-25 kV avec bassins de récupération d'huile, de 18 départs de lignes à 25 kV, et d'équipements connexes. L'alimentation du poste proviendrait d'une dérivation de la ligne Aqueduc-Viger et du poste Viger, ces deux lignes à 315 kV seraient construites en souterrain sur une distance d'environ 100 m. À l'étape ultime de son aménagement, lorsque la demande le justifiera, le poste comprendra quatre transformateurs à 315-25 kV et 42 départs de distribution.



Pour réaliser son projet, l'initiateur doit effectuer des travaux de déboisement entraînant la perte de 92 arbres sur les 116 recensés sur le terrain. Il doit aussi mener des travaux de décontamination et de terrassement sur le terrain industriel actuellement occupé par un stationnement et une cimenterie et aménager un réseau de captation des eaux de pluie vers deux bassins de rétention. Le projet est estimé à 100 M\$ et la mise en service du poste est prévue au printemps 2023.

LES RÉPERCUSSIONS PRÉVUES PAR L'INITIATEUR ET LES MESURES D'ATTÉNUATION PROPOSÉES DANS L'ÉTUDE D'IMPACT

L'initiateur mentionne que les déblais issus des travaux de décontamination et de construction du poste feront l'objet d'une caractérisation environnementale. Compte tenu qu'une partie du terrain visé fait l'objet d'un projet de commémoration pour les 6 000 Irlandais décédés du typhus en 1847-1848, l'initiateur mentionne que les travaux de construction du poste permettraient l'enregistrement de vestiges archéologiques utiles à une meilleure compréhension de l'histoire des lieux. Cependant, ces enregistrements impliqueraient une destruction maîtrisée d'une partie d'un site archéologique. L'initiateur effectuerait des interventions archéologiques additionnelles à l'emplacement du poste pouvant prendre la forme de sondages, de fouilles complémentaires ou d'une surveillance archéologique des travaux.

Selon l'étude d'impact, la construction du poste accroîtrait la circulation lourde sur le chemin des Moulins et les manœuvres des engins de chantier sur le réseau routier local pendant un peu plus de deux ans. L'initiateur installerait une signalisation appropriée comme mesures d'atténuation. Finalement, un aménagement paysager comprenant 70 arbres serait prévu sur les façades du chemin des Moulins et de la rue des Irlandais. Un autre aménagement paysager reste à déterminer en façade de la rue Bridge en fonction du projet de commémoration.

LA DEMANDE DE CONSULTATION PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Les citoyens, les groupes ou les municipalités qui désirent avoir de l'information supplémentaire sur le projet ou qui veulent exprimer leurs préoccupations ou leurs opinions sur le projet, peuvent demander au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 14 mars 2019, au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est un organisme public et neutre qui relève du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets qui pourraient avoir des répercussions sur l'environnement et sur leur qualité de vie ainsi que sur toute question relative à l'environnement. Le BAPE permet également aux initiateurs de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et d'améliorer leurs projets pour une cohabitation plus harmonieuse avec le milieu.

Plus concrètement, le BAPE a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des analyses et des avis qui prennent en compte les seize principes de la *Loi sur le développement durable*. Pour réaliser sa mission, le BAPE diffuse auprès des citoyens toute l'information pertinente disponible sur un projet ou une question que lui soumet le ministre et prend en compte les préoccupations et les suggestions qui lui sont soumises. Les avis du BAPE sont le fruit d'une analyse et d'une enquête rigoureuses qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des projets.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Luc Nolet, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 535 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : poste-des-irlandais@bape.gouv.qc.ca.

Source : Luc Nolet
Conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-473, poste 535